

SNEC CFE CGC

**Siège :
8 Allée des Bergeronnettes
13013 MARSEILLE**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025**

**S.A.R.L GROUPE BRAD & JU EXPERTISE au capital de 661 000 €- Siret 887 594 661-
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de la région Centre Val de Loire pour le siège et à la région Provence
Alpes Côte d'Azur et Corse pour l'établissement d'Aix en Provence.**

Président : Elie NARDONE - Siège social : 12 Rue Emile FORICHON – 36 230 NEUVY -
SAINT-SEPULCHRE- Etablissement Aix en Provence : 10 RUE EUGENE FREYSSINET –
13290 Aix en Provence

Tel : 04.84.25.55.80 – Email : contact@bjexpertise.fr

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du SNEC CFE CGC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

**S.A.R.L GROUPE BRAD & JU EXPERTISE au capital de 661 000 €- Siret 887 594 661-
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de la région Centre Val de Loire pour le siège et à la région Provence
Alpes Côte d'Azur et Corse pour l'établissement d'Aix en Provence.**

Président : Elie NARDONE - Siège social : 12 Rue Emile FORICHON – 36 230 NEUVY -
SAINT-SEPULCHRE- Etablissement Aix en Provence : 10 RUE EUGENE FREYSSINET –
13290 Aix en Provence

Tel : 04.84.25.55.80– Email : contact@bjexpertise.fr

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

**S.A.R.L GROUPE BRAD & JU EXPERTISE au capital de 661 000 €- Siret 887 594 661-
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de la région Centre Val de Loire pour le siège et à la région Provence
Alpes Côte d'Azur et Corse pour l'établissement d'Aix en Provence.**

Président : Elie NARDONE - Siège social : 12 Rue Emile FORICHON – 36 230 NEUVY -
SAINT-SEPULCHRE- Etablissement Aix en Provence : 10 RUE EUGENE FREYSSINET –
13290 Aix en Provence

Tel : 04.84.25.55.80– Email : contact@bjexpertise.fr

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence. Il se caractérisent par des capitaux propres de 5 080 770 € dont un bénéfice de 981 306 € et un total bilan de 5 096 868 €.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

**S.A.R.L GROUPE BRAD & JU EXPERTISE au capital de 661 000 €- Siret 887 594 661-
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de la région Centre Val de Loire pour le siège et à la région Provence
Alpes Côte d'Azur et Corse pour l'établissement d'Aix en Provence.**

Président : Elie NARDONE - Siège social : 12 Rue Emile FORICHON – 36 230 NEUVY -
SAINT-SEPULCHRE- Etablissement Aix en Provence : 10 RUE EUGENE FREYSSINET –
13290 Aix en Provence

Tel : 04.84.25.55.80 – Email : contact@bjexpertise.fr

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**S.A.R.L GROUPE BRAD & JU EXPERTISE au capital de 661 000 €- Siret 887 594 661-
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de la région Centre Val de Loire pour le siège et à la région Provence
Alpes Côte d'Azur et Corse pour l'établissement d'Aix en Provence.**

Président : Elie NARDONE - Siège social : 12 Rue Emile FORICHON – 36 230 NEUVY -
SAINT-SEPULCHRE- Etablissement Aix en Provence : 10 RUE EUGENE FREYSSINET –
13290 Aix en Provence

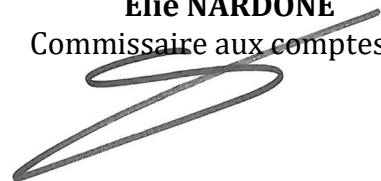
Tel : 04.84.25.55.80 – Email : contact@bjexpertise.fr

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aix En Provence, le 6 Aout 2026

Elie NARDONE
Commissaire aux comptes



**S.A.R.L GROUPE BRAD & JU EXPERTISE au capital de 661 000 €- Siret 887 594 661-
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de la région Centre Val de Loire pour le siège et à la région Provence
Alpes Côte d'Azur et Corse pour l'établissement d'Aix en Provence.**

Président : Elie NARDONE - Siège social : 12 Rue Emile FORICHON – 36 230 NEUVY -
SAINT-SEPULCHRE- Etablissement Aix en Provence : 10 RUE EUGENE FREYSSINET –
13290 Aix en Provence

Tel : 04.84.25.55.80 – Email : contact@bjexpertise.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	117 827	67 355	50 471	62 728	12 257-	19.54-
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	117 827	67 355	50 471	62 728	12 257-	19.54-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	2 316		2 316	2 316		
	Charges constatées d'avance (2)						
	Valeurs mobilières de placement	4 450 000		4 450 000	3 300 000	1 150 000	34.85
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	594 080		594 080	757 957	163 877-	21.62-
	Total III	5 046 397		5 046 397	4 060 273	986 123	24.29
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 164 223	67 355	5 096 868	4 123 001	973 866	23.62

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise : Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise : Fonds statutaires Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves : Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres				
	Report à nouveau	4 099 464	3 170 284	929 180	29.31
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	981 306	929 180	52 127	5.61
	Situation nette (sous total)	5 080 770	4 099 464	981 306	23.94
	Fonds propres consommptibles Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 080 770	4 099 464	981 306	23.94
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables Avances conditionnées Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTEES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés				
	Total III				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total IV				
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses (2) Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		645	645	100.00
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	16 098	22 892	6 795	29.68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance				
	Total V	16 098	23 537	7 440	31.61
Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 096 868	4 123 001	973 866	23.62

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 183 177	1 276 757	93 579-	7.33-
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	35 000		35 000	
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	182 724	185 347	2 623-	1.42-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	10	5	5	91.80
Total I	1 400 911	1 462 109	61 198-	4.19-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	156 314	216 136	59 823-	27.68-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	521	471	49	10.46
Salaires et traitements	94 011	90 581	3 429	3.79
Cotisations sociales	38 982	32 250	6 732	20.87
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 257	9 771	2 486	25.44
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	277 400	260 941	16 459	6.31
Total II	579 484	610 151	30 667-	5.03-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	821 427	851 958	30 531-	3.58-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	159 879	77 222	82 657	107.04
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	159 879	77 222	82 657	107.04
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	159 879	77 222	82 657	107.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	981 306	929 180	52 127	5.61
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 560 790	1 539 331	21 459	1.39
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	579 484	610 151	30 667-	5.03-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	981 306	929 180	52 127	5.61